



Pensée sauvage



Genêt des teinturiers



Orchis tacheté



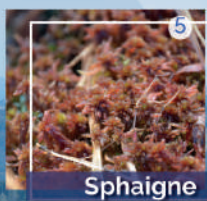
Potentille des marais



Hêtre (fayard)



Saule marsault



Sphaigne



Anax empereur



Sympetrum à nervures rouges



Agrion porte-coupe



Grèbe huppé



Héron cendré

## CONTACT

### PARC LIVRADOIS-FOREZ Gestionnaire de la Réserve Naturelle

☎ 04.73.95.57.80

@ [www.reservenaturellemalaguet.fr](http://www.reservenaturellemalaguet.fr)



Conception et impression Agence Publi.com.fr - 51168884038021 - 17 Rue Générale Lafayette, 43000 Le Puy-en-Velay  
Ne pas jeter sur la voie publique, Réserve Naturelle Régionale du Lac de Malaguet. Photos non contractuelles.

# Sentier D'INTERPRÉTATION

## Réserve Naturelle Régionale DU LAC DE MALAGUET



# Découvrez la réserve naturelle au cours de cette randonnée de 1h30

1

Les pelouses à nard raide sont typiques des sols maigres et abritent la pensée sauvage et le genêt des teinturiers. En bas des versants, des résurgences conditionnent la présence de prairies humides à jonc, orchis tacheté et potentille des marais. Un pâturage doit être maintenu pour éviter l'embroussaillage.

Cette mare à lentilles d'eau est importante pour la reproduction des amphibiens (tritons, grenouilles) et des libellules dont les larves craignent les poissons du lac.



7

La forêt «jardinée» est particulièrement durable puisqu'on récolte tous les 6 à 10 ans une partie des arbres commercialisables, créant des micro-clairières qui permettent aux semis de régénérer la forêt sans coupe rase ni plantation.

6

À mesure qu'on s'approche de l'eau, les saules, carex et iris d'eau laissent place aux gazons amphibies à littorale qui ont justifié le classement en réserve naturelle régionale. Ces végétations aquatiques constituent l'habitat de 24 espèces de libellules, de 6 espèces d'amphibiens et de nombreux oiseaux : canards, foulques, grèbes huppés, hérons cendrés, bécassines,...



## SUR LA PISTE DE LA LIBELLULE...



De jeunes sapins pectinés colonisent naturellement cette forêt où le fayard (= hêtre) était sélectionné pour le bois de chauffage ; il a été prouvé scientifiquement que le mélange de ces deux essences permettait d'accroître la production de bois grâce à une symbiose. Quelques merisiers, bouleaux blancs et saules marsaults complètent aussi ce mélange.

2

Le lac couvre 21ha et a une profondeur moyenne de 3m. À gauche des bouées blanches, une zone de quiétude protège une faune et une flore sensibles au dérangement et au piétinement. L'accès y est interdit mais le point 6 permet d'en avoir un bel aperçu. Autour du lac, la fauche et le pâturage extensifs permettent la présence d'une grande variété de prairies naturelles d'un grand intérêt pour les insectes et les oiseaux.

Les bâtiments construits sur la digue ont accueilli successivement un moulin à farine, une passementerie (fabrique de rubans) et une usine hydroélectrique. A l'horizon, on distingue les premiers volcans du Devès : le Mont Bar (à gauche), dont le cratère abrite une tourbière et le Mont Baur, siège du château des Barons d'Allègre à qui l'on doit la création du lac au 14<sup>e</sup> siècle pour la pisciculture.

5

La Borne occidentale prend sa source à Sembadel-Gare et rejoint la Loire au Puy-en-Velay. Elle aurait servi de frontière entre les anciennes provinces d'Auvergne et du Velay, d'où son nom. À gauche du deuxième ponton, un épicéa renversé par le vent montre des racines très superficielles sans pivot central, contrairement aux autres résineux. Les buttes formées par les sphaignes, ces mousses «éponges» typiques des tourbières, assurent un rôle de régulation de l'eau.

4



### Sapin pectiné

Ecorce argentée. Deux traces blanches sous les aiguilles, disposées en peigne. Cônes vers le haut, dont seules les écailles tombent au sol.



### Douglas

Jeune écorce parsemée de pustules de résine ; vieille écorce liégeuse à crevasses orangées. Aiguilles souples à odeur citronnée. Cônes vers le bas munis de «langues».



### Epicéa

Ecorce brun-roux qui se décolle en petite «chips». Aiguilles piquantes sans traces blanches en dessous, disposées en demi-brosse. Cônes vers le bas.